

4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dans quel domaine avez-vous la plus grande expérience professionnelle ? (Précisez le nombre d'années)

.....
.....

| ANNEE | POSTE OCCUPE | NOM DE L'ENTREPRISE | LIEU |
|-------|--------------|---------------------|------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

5. AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous une reconnaissance de travailleur handicapé (ex : COTOREP) ? Oui Non

Si oui, quelle catégorie ? A B C

(Joindre notification)

6. DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription aux épreuves de sélection est de **60 €** (chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Maximilien PERRET, à joindre au dossier d'inscription).

**Ce montant reste acquis au GRETA en toute circonstance
(Annulation de votre inscription, absence ou échec).**

Signature obligatoire

LISTE DE DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT

Copie recto-verso de la **carte nationale d'identité** ou Copie de la **carte de séjour** en cours de validité
 Copie des **diplômes** *

* Pour les diplômes étrangers, une équivalence délivrée par l'Inspection Académique de votre département **est obligatoire** ou une attestation justifiant que le diplôme acquis **permet l'accès à des études universitaires** dans le pays d'obtention de celui-ci

1 Curriculum Vitae (CV) 1 Lettre de Motivation

Copie de l'**attestation d'inscription au pôle emploi**

Fiche de liaison de la Mission Locale ou PAIO (**pour les candidats de moins de 26 ans non-inscrits à Pole Emploi**)

Frais d'inscription 60 EUROS (chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Maximilien PERRET ALFORTVILLE)

Fiche « Accusé réception du dossier d'inscription au concours »

INSCRIPTION ET RESULTATS DES EPREUVES (à remplir par le centre)

Candidature retenue **Candidature rejetée**

Dispense de l'épreuve écrite de culture générale Oui Non

Motif :

Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE : **Note écrit :** /20

Culture générale : /12 questions /8

Note Test d'aptitude : /20

Epreuve ORALE D'ADMISSION : **Note Oral :** /20

exposé : /15 discussion : /5

Liste principale Rang n° ____

Liste complémentaire Rang n° ____

A RETOURNER AVANT LE 10 FEVRIER 2017

**GRETA MTI 94 – LYCEE CHERIOUX – SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU – POLE SANTE –
13 RUE LEBRUN – 94400 VITRY SUR SEINE - Tél. : 09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32**

NOTE D'INFORMATION A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Registre des inscriptions ouvert du **5 DECEMBRE 2016 AU 10 FEVRIER 2017**

Nombre de places ouvertes au recrutement : **25** (sous réserve d'éventuels reports de candidats admis à la précédente session et qui n'ont pu intégrer la formation pour des motifs prévus par la réglementation)

!!!! ATTENTION !!!!

Tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté

**Veillez à respecter la date limite de dépôt des dossiers (le cachet de la Poste faisant foi) :
10 Février 2017**

CONDITIONS DE PRESENTATION AUX EPREUVES D'ENTREE

- ❖ **Etre sorti(e) du système scolaire, au plus tard le 31 juillet 2016**
- ❖ Avoir au minimum 17 ans au jour de l'entrée en formation ;
- ❖ Aucune condition de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée pour s'inscrire aux épreuves d'entrée.

1- Epreuve ECRITE D'ADMISSIBILITE

Les épreuves écrites d'admissibilité se décomposent ainsi :

1.1. EPREUVE DE CULTURE GENERALE

Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social, comprenant deux parties :

❶ A partir d'un **texte de culture générale** d'1 page maximum et portant sur un **sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social**, le candidat doit :

- dégager les idées principales du texte ;
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions au maximum.

Cette épreuve est notée sur **12 points** et a pour objectif d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

❷ Une série de **10 questions à réponse courte** :

- Une épreuve de biologie humaine ;
- Une épreuve d'opérations numériques de base et conversions.

Ces épreuves ont pour objectif de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques. Elle est notée sur **8 points**.

- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV** ou enregistré à ce niveau au Répertoire National de Certification Professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V**, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;

- les **candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger** leur permettant d'**accéder directement à des études universitaires** dans le pays où il a été obtenu ;

- les **étudiants ayant suivi une première année** d'études conduisant au **diplôme d'Etat d'infirmier** et n'ayant pas été admis en 2^{ème} année.

1.2. TESTS PSYCHOTECHNIQUES

Un test ayant pour objet d'**évaluer les aptitudes suivantes** : l'attention, le raisonnement logique, l'organisation.

Cette épreuve, d'une durée d'1h30, notée sur **20 points** **est obligatoire pour tous les candidats à la formation d'auxiliaire de puériculture.**

Une note inférieure à 10 sur 20 à à chaque épreuve écrite d'admission est ELIMINATOIRE

2- Epreuve ORALE D'ADMISSION

Elle se divise en 2 parties et consiste en un entretien de 20 minutes maximum avec 2 membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation :

❶ **Présentation d'un exposé** à partir d'un thème relevant du **domaine sanitaire et social** et réponse à des questions.

Cette partie, notée sur **15 points**, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

❷ **Discussion avec le jury** sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession. Cette partie, notée sur **5 points**, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Une note inférieure à 10 sur 20 à l'épreuve orale d'admission est ELIMINATOIRE

CONDITIONS ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

1. Résultats des épreuves de sélection

Les résultats de l'écrit puis de l'oral seront affichés au Lycée Jean-Jacques Rousseau – 13 rue Lebrun – 94400 Vitry sur seine, Centre d'Examen, **dans un délai de 24 heures après la réunion des jurys. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

- Les résultats de l'écrit : 19 Avril 2017
- Les résultats des oraux (admission) : 07 Juin 2017

2. Dates de la formation

La date d'entrée en formation est prévue le : **01 septembre 2017**

3. Coût de la formation

Prise en charge du coût de la formation : A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

① Pour les salariés :

Pour les salariés pouvant bénéficier d'un **Congé Individuel de Formation (CIF)**, le dossier de demande de CIF doit être déposé au moins 4 mois avant le démarrage de la formation. Le GRETA peut délivrer un devis relatif au coût de la formation sans attendre les résultats de la sélection.

Les entreprises peuvent également prendre en charge le coût de la formation dans la cadre des **plans de formation**. Veuillez vous renseigner auprès de la Direction des Ressources Humaines de votre entreprise.

N'attendez pas les résultats du concours pour effectuer ces démarches ! en juin 2017 il sera trop tard pour demander un congé de formation !! PRENDRE CONTACT AVEC Mme LECOURT AU 09.72.54.45.70 ou manuela.lecourt@forpro-creteil.org

② Pour les demandeurs d'emploi :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) contribue à la prise en charge du coût de la formation pour les demandeurs d'emploi ayant plus de **3 mois d'inscription** au Pôle Emploi à la date d'entrée en formation.

Chaque cas est à étudier auprès du Conseiller Pôle Emploi. Pour plus de renseignements d'ordre financier, rapprochez vous du Centre de Formation :

Lycée Jean-Jacques Rousseau de Vitry

ou par courrier électronique

sylvie.dury@forpro-creteil.org ou corinne.calvet@forpro-creteil.org

Les personnes démissionnaires de leur emploi ainsi que les agents publics ou assimilés bénéficiant d'un congé de formation ne peuvent prétendre à l'aide du CRIF. Certaines aides peuvent être sollicitées auprès des Conseils Généraux (pour les personnes bénéficiant du RSA), des Caisses d'Allocations Familiales, des Mairies, des PLIE.

4. Rémunérations

En principe, chaque année, le Conseil Régional accorde quelques rémunérations pour des demandeurs d'emploi non indemnisés par le Pôle Emploi et ceci selon des **critères très rigoureux**. Les possibilités de rémunération par l'Agence Service de Paiement sont donc **très limitées**.

IFAP
LYCEE CHERIOUX
SITE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
13 RUE LEBRUN
94400 VITRY SUR SEINE
TEL : 09.72.54.64.42 – 09.72.54.64.32

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS

***Le candidat doit remplir la partie nom et adresse ci-dessous
en LETTRES MAJUSCULES***

Madame Monsieur

ADRESSE POSTALE

.....

.....

**Cet avis vous sera adressé dans les huit jours suivant la réception du dossier au centre
de formation.**

Le GRETA MTI 94 atteste avoir reçu le dossier de candidature aux épreuves
de sélection de la session de Mars 2017 pour l'entrée en formation d'Auxiliaire
de Puériculture.

Fait à Vitry, le

Objectifs

- ▶ Se familiariser avec les types d'exercices proposés pour le test « psychotechnique » visant à évaluer différentes aptitudes – attention, raisonnement logique, organisation lors des épreuves écrites de sélection pour l'entrée en formation d'auxiliaire de puériculture.
- ▶ Acquérir méthode et vitesse pour réaliser un maximum d'exercices dans un temps donné

Contenus

- Les tests de vocabulaire (synonymes, antonymes, homonymes)
- Les tests de logique (raisonnement par déduction, résolution d'énigmes avec indices, logique numérique, recherche d'intrus...)
- Tests de raisonnement par analogie
- Tests d'observation
- Tests d'organisation, proposer des solutions à des cas pratiques à partir de données prescrites
- Présentation des types d'exercices et conseils méthodologiques propres à chacun
- Gestion du temps
- Réalisation et correction d'exercices individuels et en groupe

Modalités

- ▶ **Pré requis**
Etre candidat au concours d'entrée en formation auxiliaire de puériculture
- ▶ **Méthodes pédagogiques**
Formation en présentiel, cours et réalisation d'exercices dans les conditions de l'épreuve
- ▶ **Financement**
DIF, Plan de formation, Individuel payant
- ▶ **Public**
Salariés
Demandeurs d'emploi
- ▶ **Tarif**
189 € le module de 3 jours

Durée de la formation

21 heures réparties sur 3 journées de 7 heures

Dates et lieu

6 – 8 ET 10 mars 2017

GRETA MTI 94 Lycée Louise Michel à
CHAMPIGNY 94 500

Renseignements et inscriptions

GRETA Lycée Louise Michel

7, rue Pierre Marie Derrien

94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

Tel : **01 48 81 55 96**

MAIL : consuelo.portas@forpro-creteil.org
ou fabienne.lefoll@forpro-creteil.org

- ▶ Ou au **pôle d'accueil** des métiers de l'aide et des soins à la personne

TEL : 09.72.54.45.70



Lycée Maximilien PERRET
Place San Benedetto Del Tronto
94 140 ALFORTVILLE



PREPARATION à l'épreuve orale des CONCOURS Auxiliaire de puériculture et Aide soignant

Se former
tout au long
de la vie

Objectifs

- ▶ Permettre au candidat d'acquérir les bases des techniques de la communication orale et de se préparer aux étapes de l'entretien en comprenant ce que le jury attend de sa prestation.
- ▶ Acquérir des connaissances sur les secteurs d'activité concernés par le métier et sur les grands thèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

Contenus

▶ Entraînement à l'épreuve orale

- Rappel sur les Techniques de Communication à l'Oral
- L'importance de l'image de soi- la gestuelle, la voix, la tenue vestimentaire
- La prise de parole

▶ Méthodes

- Travail sur textes de l'actualité sanitaire :
LIRE, COMPRENDRE, ANALYSER, DISCUTER, REFORMULER
- Travail du candidat sur ses motivations :
REFLECHIR SUR SES EXPERIENCES, LES SYNTHETISER, LES VALORISER
- Apprendre à présenter son projet et convaincre de sa faisabilité (Réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour faire aboutir sa formation)

Modalités

▶ Durée - Dates

Module de 4 jours
(De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00)
Soit 24 heures

Les 9, 10, 11 et 12 mai 2017

▶ Renseignements et inscriptions

GRETA MTI 94 Lycée Louise Michel
À Champigny s/Marne
Tél : **01 48 81 55 96**

▶ INFORMATION Pôle d'accueil

TEL : 09.72.54.45.70

▶ Lieu

Lycée Louise MICHEL
7 rue Pierre Marie Derrien
CHAMPIGNY SUR MARNE

▶ Public

Toute personne souhaitant préparer l'épreuve orale du concours d'auxiliaire de puériculture ou du concours d'aide soignant

▶ Tarif

216 euros TTC le module de 4 jours



Lycée Maximilien PERRET
Place San Benedetto Del Tronto
94 140 ALFORTVILLE

